

AB
Société par actions simplifiée
au capital de 1 786 200 euros
Siège social : 525 Avenue du 8 mai 1945
13330 PELISSANNE
RCS SALON DE PROVENCE 953 837 333

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 1er OCTOBRE 2026

L'an deux-mille-vingt-six,
Le premier octobre,

Madame Aurore BRETON,

Associée unique de la société AB

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social de la société :

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique décide de transférer le siège social du 525 Avenue du 8 mai 1945 13330 PELISSANNE au Domaine de Meyrol - Route des Baux D25 - La Patouillarde 13430 EYGUIERES, et ce à compter du 1er octobre 2026.

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : Domaine de Meyrol - Route des Baux D25 - La Patouillarde 13430 EYGUIERES".

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique.

L'Associée Unique
Aurore BRETON

Signé par Aurore BRETON
Le 7 oct. 2026

Signed with
Universign doc_WkX
tx_Dmk3P0qrxZmA